L'hygiène publique

Au Mans, les agents de la brigade verte patrouillent en ville pour constater les éventuelles incivilités en matière de propreté et sensibiliser les habitants à ces questions. Les manquements à l'hygiène publique peuvent amener à des sanctions.

Page modifiée le mercredi 26 janvier 2022 • Données Ville du Mans

Objectifs

Les agents de la brigade verte portent la même tenue que les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) mais ornée d'un liseré vert et marquée "Brigade verte".
© Ville du Mans

La Ville du Mans a mis en place une brigade verte pour lutter contre les **incivilités en matière de propreté** sur les trottoirs et les chaussées. Elle vise plusieurs cas.

- Les dépôts sauvages des déchets,
- la sortie des poubelles en dehors des jours de collecte des ordures ménagères,
- les jets de mégots et de papiers,
- les déjections canines.

Missions

Les agents de la brigade verte remplissent deux rôles.

1. Ils font respecter les règles de propreté et d'hygiène publique.
2. Ils se font médiateurs pour faire passer l'information.

Périmètre

Les agents de la brigade verte patrouillent par équipe de deux ou trois personnes. On les croise **en priorité dans le centre-ville** mais ils interviennent aussi plus largement dans les quartiers, les parcs publics, les jardins familiaux et à tout endroit qui leur serait signalé.

Ils s'adressent à **tous les publics**, particuliers, professionnels ou encore syndics.

Sanctions

Lutter contre les dépôts sauvages pour une ville plus propre.
© Ville du Mans

En cas de dépôts d'ordures en dehors des heures de collecte, les agents s'efforcent de retrouver l'auteur de l'incivilité. La personne reçoit un **avertissement**, éventuellement sous la forme d'un avis de passage si elle est absente. L’intervention du service Propreté, pour retirer les ordures, peut également lui être **facturée**.

S'il y a récidive ou pour les autres infractions, comme les déjections canines ou le jet de mégot, un rapport d'infraction est rédigé en vue d'une **verbalisation**. La personne dont l'identité est relevée encourt alors une amende ou un travail d'intérêt général.

6

agents

C'est le nombre de patrouilleurs qui composent la brigade verte, rattachée au service Prévention-Sécurité de la Ville du Mans.

La brigade verte peut fouiller les poubelles à la recherche d'indices pour présumer de l'identité du déposant.
© Ville du Mans

PLUS LOIN

Comment présenter vos ordures ménagères à la collecte ? À quelle heure sortir votre bac ? Vous trouverez les réponses en ligne.